



**CONCEPTION ET REALISATION
D'UNE ŒUVRE D'ART ORIGINALE PUBLIQUE
AU FORT DU CHAY DE ROYAN**

DECISION PORTANT CHOIX DES LAUREATS

La Ville de ROYAN, représenté par son Maire, en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la procédure de mise en concurrence lancée par la Ville de ROYAN le 9 mai 2019 pour la conception et la réalisation d'une œuvre d'art originale publique sur le site du Fort du Chay de ROYAN,
- Vu la prime de 3.000 € (trois mille euros) prévue par l'Appel à Candidature admissible par les candidats admis à présenter une œuvre,
- Vu l'avis du Jury de Concours, réuni le 30 septembre 2020,

DECIDE

de désigner comme admis à présenter une œuvre et à percevoir la prime correspondante, les artistes suivants :

⇒ **Monsieur Luc RICHARD**

4 rue Petite Mission
33401 TALENCE
Port : 06.37.06.97.03
lucrichard1@free.fr

⇒ **Madame Margaux DE PENFENTENYO**

165 chemin de l'Esperouze
26230 CHANTEMERLE LES GRIGNANS
Port. : 06.86.56.35.09
margauxdep@gmail.com

&

Madame Ségolène DE PENFENTENYO

24 rue Rambuteau
75004 PARIS
Port. : 06.89.91.70.68
s.depenfentenyo@gmail.com

⇒ **Madame Célia GOUVEIAC**

56 rue de Fondège
33000 BORDEAUX
Port. : 06.16.17.38.12
gouveiac@artlover.com

&

Monsieur Marc BROUSSE

80 rue François Marceau
33200 BORDEAUX
Port. : 06.60.32.90.55
info@marcbrousse.com

Fait à ROYAN, le 2 novembre 2020

Le Maire,



Patrick MARENGO